

# Avis d'appel public à la concurrence

**Identification de la collectivité contractante :**

VILLE DE CASTELSARRASIN – Mairie – 5 Place de la Liberté - BP 80084 - 82103  
CASTELSARRASIN  
Tél : 05 63 32 75 00 – Fax 05 63 32 75.01 – courriel : [mairie@ville-castelsarrasin.fr](mailto:mairie@ville-castelsarrasin.fr)

**Procédure de passation :** Procédure adaptée – Article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics – Marchés de services

**Objet du marché :** Consultation pour la maintenance des installations de climatisation de la ville de Castelsarrasin

**Prestations attendues :** Réaliser la maintenance préventive et corrective des installations de climatisation dans les différents bâtiments communaux de la ville de Castelsarrasin

Forme du marché :

Marché ordinaire à prix global et forfaitaire.

Durée du marché

La durée du marché est d'un an (12 mois) à compter de sa notification.

Le marché pourra faire l'objet de trois (3) reconductions d'une période d'un an chacune. La reconduction sera tacite.

Négociation :

- **Phase de Négociation**

L'acheteur se réserve la possibilité de négocier. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre y compris le prix.

Si la collectivité entend faire usage de cette possibilité, la négociation sera engagée avec **tous les candidats**. La négociation pourra avoir lieu soit en présentiel soit par voie dématérialisée. L'organisation et les modalités d'application seront portées à la connaissance des candidats à l'issue de l'analyse des offres.

- **Attribution du marché public sur la base des offres initiales :**

Conformément au deuxième alinéa de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune garantie exigée.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Les prestations seront financées sur les fonds propres de la Collectivité. Le paiement sera effectué par virement administratif dans un délai global fixé à 30 jours. Des acomptes seront versés au titulaire dans les conditions indiquées à l'article 59 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et à l'article 114 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. Aucune avance ne sera versée. Les prix sont révisibles. Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution du marché. Cependant en cas de groupement conjoint le mandataire du groupement devra être solidaire.

**Document Unique de Marché Européen (DUME)**

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne 2016/7, en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Le DUME est rédigé en français par les opérateurs économiques.

**DUME électronique**

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature en utilisant le DUME électronique sous forme d'échange de données structurées.

Le pouvoir adjudicateur ne met pas à disposition des candidats de DUME Acheteur. Cela signifie que les candidats doivent renseigner la première partie du DUME concernant les informations relatives à la procédure.

Le détail de cette disposition est indiqué à l'article 11.2 du Règlement de la Consultation (RC).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

- Seules seront admises les candidatures présentant toutes les garanties techniques et financières suffisantes se rapportant à l'objet du marché (article 12 du RC).

**Critères de jugement des offres :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
<b>1- Prix des prestations</b>	<b>50 %</b>
<b>2- Délai d'intervention</b>	<b>30 %</b>
<b>3- Valeur technique</b>	<b>20 %</b>

**Date limite de réception des offres : le Vendredi 12 avril 2019 à 12 heures**

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires :**

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

## Voies de recours

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif – 68 Rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX - Tél.05.62.73.57.57 - Fax 05.62.73.57.40

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal Administratif – 68 Rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX - Tél.05.62.73.57.57 - Fax 05.62.73.57.40 – Courriel : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr)

Le tribunal administratif peut-être saisi par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus soit via l'application « Télérecours » accessible par lien : <http://www.telerecours.fr>

### **Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement à l'adresse :

<http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com/>

Pour les retraits par voie électronique, le candidat doit impérativement renseigner lors du téléchargement du DCE les informations demandées afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuels compléments ou modifications.

L'attention des candidats est attirée sur le point suivant : Le retrait anonyme reste toutefois possible, mais les candidats ayant retiré le DCE de manière anonyme ne seront pas informés des modifications apportées au DCE ou des éventuelles questions posées.

### **Renseignements d'ordre administratif et technique:**

Chaque concurrent sera informé de l'ensemble des questions posées et des réponses données via la plateforme de dématérialisation des marchés. Pour ce faire, lors du retrait des dossiers, les candidats devront avoir fourni une **adresse courriel valide** afin de pouvoir bénéficier de toutes les modifications ou questions au sujet du DCE.

En cas de changement de coordonnées les candidats devront retirer un nouveau DCE pour être identifiés sur la plateforme de dématérialisation des marchés de la ville.

### **Conditions de remise des offres :**

- Les offres doivent être transmises par **voie électronique uniquement** via le profil d'acheteur suivant : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com/>

**La collectivité n'accepte pas la transmission d'offres sous format papier.**

Date de mise en ligne du présent avis : **Vendredi 22 mars 2019**